

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 41 du 21 août 2014

PARTIE PERMANENTE
État-Major des Armées (EMA)

Texte 18

ARRÊTÉ N° 4196/DEF/DCSCA/SD_REJ/BREG

modifiant l'arrêté n° 2448/DEF/DCSCA/SD_REJ/BREG du 26 avril 2012 portant création du cercle de la base de défense de
Montauban - Agen.

Du 8 juillet 2014

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES : bureau « réglementation générale ».

ARRÊTÉ N° 4196/DEF/DCSCA/SD_REJ/BREG modifiant l'arrêté n° 2448/DEF/DCSCA/SD_REJ/BREG du 26 avril 2012 portant création du cercle de la base de défense de Montauban - Agen.

Du 8 juillet 2014

NOR D E F E 1 4 5 1 3 2 0 A

Précédent Modificatif :

Arrêté n° 14/DEF/DCSCA/SD_REJ/BREG du 4 janvier 2013 (BOC N° 8 du 15 février 2013, texte 10).

Texte modifié :

Arrêté n° 2448/DEF/DCSCA/SD_REJ/BREG du 26 avril 2012 (BOC N° 31 du 20 juillet 2012, texte 11 ; BOEM 686.4.1.4) modifié.

Référence de publication : BOC n° 41 du 21 août 2014, texte 18.

L'arrêté n° 2448/DEF/DCSCA/SD_REJ/BREG du 26 avril 2012 est modifié comme suit :

Art. 1^{er}. Dans l'annexe.

Remplacer : «

CERCLE DE LA BASE DE DÉFENSE DE MONTAUBAN-AGEN.
31e régiment du génie.
17e régiment du génie parachutiste.
48e régiment de transmissions.
13e base de soutien du matériel.
UG interarmées.

» ;

Par : «

CERCLE DE LA BASE DE DÉFENSE DE MONTAUBAN - AGEN.
31e régiment du génie.
17e régiment du génie parachutiste.
48e régiment de transmissions.
9e bataillon de soutien aéromobile.
Camp de Caylus.
Détachement du 3e régiment du matériel (Montauban).
UG interarmées.

».

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire général de 1^{re} classe,
directeur central adjoint du service du commissariat des armées,*

Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE.